

# Le dépistage de la Trisomie 21



C'est un **test non obligatoire** proposé à toutes les femmes enceintes au cours du 1er trimestre de leur grossesse.

C'est un test de dépistage. Il est remboursé par la Sécurité Sociale

CHOIX

**Test combiné**  
Dépistage du risque de trisomie 21

**Risque inférieur à 1/250**  
**Risque très faible**  
Cela n'exclut pas tout risque de trisomie 21 mais le rend extrêmement faible

**Risque supérieur à 1/250**  
**Risque plus élevé**

- C'est un risque statistique
- Il reste beaucoup plus de chance (environ 95%) que le fœtus soit sain
- Un autre test est nécessaire si on veut être sûr du diagnostic

CHOIX

**La grossesse se poursuit avec une surveillance habituelle**

*En cas de risque supérieur à 1/250, une échographie approfondie peut être réalisée pour identifier des indices de Trisomie 21 et d'autres anomalies. Cela ne permet pas un diagnostic certain.*

**Test de diagnostic**

**Prélèvement de villosités choriales :**  
prélèvement d'un échantillon de placenta (11-14 SA)

– ou bien –

**Amniocentèse :**  
prélèvement d'un peu de liquide amniotique (à partir de 15 SA)

*Il existe un risque de 0,5 à 1% de fausses couches avec ces techniques de diagnostic. Ces méthodes donnent un résultat certain. Elles peuvent éventuellement diagnostiquer d'autres anomalies chromosomiques.*

Délai 3 semaines

**Fœtus indemne de Trisomie 21**

**Fœtus trisomique 21**

CHOIX

**La grossesse se poursuit avec une surveillance habituelle**

**Il vous est possible de demander une interruption médicale de grossesse auprès d'un Centre de Diagnostic Prénatal**

On l'appelle "Test Combiné" car il comprend l'âge de la mère, l'échographie du premier trimestre et une prise de sang (mesure des marqueurs sanguins).

On le réalise **entre 11 SA et 13 SA + 6 jours** (SA : semaine d'aménorrhée, nombre de semaines depuis le premier jour des dernières règles) et LCC comprise entre 45 et 84 mm (LCC : Longueur Cranio Caudale).

Dans certains cas, il peut vous être proposé au deuxième trimestre de la grossesse, entre 14 SA et 17 SA + 6 jours.

Il sert à identifier les patientes ayant un risque plus élevé de trisomie 21 auxquelles on proposera un **test de diagnostic**.

Le résultat du test est rendu par le médecin ou la sage-femme prescripteur.

Le risque de Trisomie 21 augmente avec l'âge maternel (par ex. 0,26% à 35 ans).